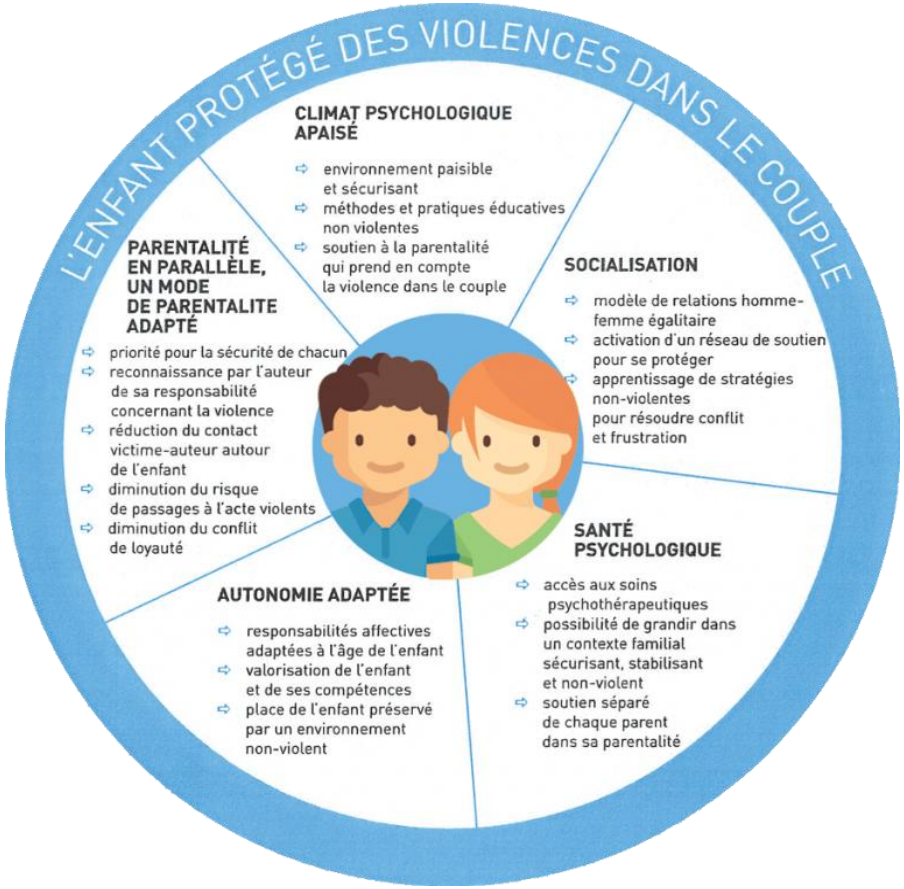
L'ENFANT PROTÉGÉ DES VIOLENCES DANS LE COUPLE
CLIMAT PSYCHOLOGIQUE APAISÉ
environnement paisible et sécurisant
méthodes et pratiques éducatives non violentes
soutien à la parentalité qui prend en compte la violence dans le couple
SOCIALISATION
modèle de relations homme-femme égalitaire
activation d'un réseau de soutien pour se protéger
apprentissage de stratégies non-violentes pour résoudre conflit et frustration
SANTÉ PSYCHOLOGIQUE
accès aux soins psychothérapeutiques
possibilité de grandir dans un contexte familial sécurisant, stabilisant et non-violent
soutien séparé de chaque parent dans sa parentalité
AUTONOMIE ADAPTÉE
responsabilités affectives adaptées à l'âge de l'enfant
valorisation de l'enfant et de ses compétences
place de l'enfant préservé par un environnement non-violent
PARENTALITÉ EN PARALLÈLE, UN MODE DE PARENTALITE ADAPTÉ
priorité pour la sécurité de chacun
reconnaissance par l'auteur de sa responsabilité concernant la violence
réduction du contact victime-auteur autour de l'enfant
diminution du risque de passages à l'acte violents
diminution du conflit de loyauté

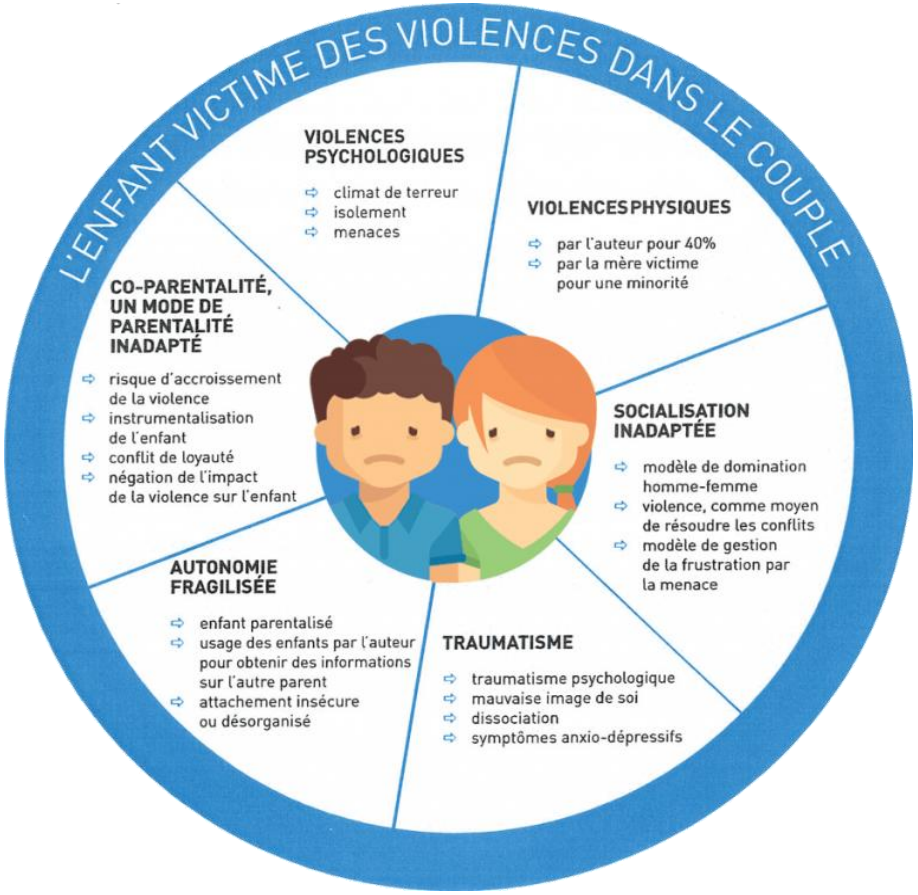
L'ENFANT VICTIME DES VIOLENCES DANS LE COUPLE
VIOLENCES PSYCHOLOGIQUES
climat de terreur
isolement
menaces
VIOLENCES PHYSIQUES
par l'auteur pour 40%
par la mère victime pour une minorité
SOCIALISATION INADAPTÉE
modèle de domination homme-femme
violence, comme moyen de résoudre les conflits
modèle de gestion de la frustration par la menace
TRAUMATISME
traumatisme psychologique
mauvaise image de soi
dissociation
symptômes anxio-dépressifs
AUTONOMIE FRAGILISÉE
enfant parentalisé
usage des enfants par l'auteur pour obtenir des informations sur l'autre parent
attachement insécure ou désorganisé
CO-PARENTALITÉ, UN MODE DE PARENTALITÉ INADAPTÉ
risque d'accroissement de la violence
instrumentalisation de l'enfant
conflit de loyauté
négation de l'impact de la violence sur l'enfant